

**SYNDICAT DEPARTEMENTAL DES DECHETS****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU COMITE SYNDICAL**\*\*\*\*\*  
Séance du 13 avril 2021

\*\*\*\*\*

N° 2021 - 19

<b>Nombre de délégués en exercice :</b>	14	L'an deux mil vingt et un, le 13 avril à 15 heures 00, le Comité Syndical dûment convoqué, s'est réuni salle Jean Bourdette à Montbeton, sous la présidence de Monsieur Michel WEILL, Président.
<b>Présents :</b>	6	
<b>Votants :</b>	8	
<b>Nombre de voix :</b>	9	
<b>Date de la convocation :</b>	06 avril 2021	

**Présents :** Mmes MAGNANI et QUINTARD (procuration de M. JAZEDE), MM. FLOURENS (suppléant de M. SALOMON), MERIEL (procuration de M. VERIL), REGAMBERT et WEILL.

**Absents excusés :** Mmes BOURDONCLE et PALMIE, MM. BESSEDE, DEPRINCE, HEBRARD, LAMOLINAIRIE.

**Assistaient à la séance :** Mme LAYMAJOUX (Conseil Départemental T&G – Direction de l'Agriculture et de l'Environnement)  
Mme FOURQUET (Syndicat Départemental des Déchets)  
M. JOLIBERT (Paierie Départementale)

**OBJET : Budget Primitif 2021-Budget Annexe**

Le Président rappelle que le projet de Budget Primitif 2021 s'inscrit dans le cadre des Orientations Budgétaires présentées lors de la réunion du 08 mars dernier.

Le Budget Principal comporte un Budget Annexe se rapportant à l'exploitation de l'Unité de traitement des matières de vidange.

La gestion de cet équipement fait l'objet d'un Budget Annexe propre à l'activité.

Pour 2021, le Budget Annexe s'élève à 227 528 € (exploitation et investissement).

**SECTION D'EXPLOITATION**

- Dépenses (207 000 €) :
  - 81 450 € de remboursement au Budget principal correspondant à la prise en charge de la part correspondante d'annuités d'emprunt,
  - 40 000 € de charges de personnel (convention de mise à disposition avec la Communauté de Communes Quercy Vert-Aveyron – gestion, maintenance, entretien et encadrement),
  - 54 250 € de charges de fonctionnement (électricité, assurance, analyses, entretien des installations, ...),
  - 12 000 € de provisions pour charges  
Au titre des charges de gros entretien, des provisions inscrites au compte 6815 sont budgétisées (opération d'ordre semi-budgétaire) pour des charges importantes à répartir sur plusieurs exercices). Cette dotation aux provisions est prévue pour un plan pluriannuel d'entretien d'une durée de 5 ans (1<sup>ère</sup> dotation en 2017). La dotation annuelle est de 12 000 €.

Les charges correspondantes sont :

- coupe et broyage des plantations : 5 000 €
- curage des lits de séchage plantés de roseaux : 5 000 €
- rétablissement du réseau d'irrigation : 2 000 €
- 17 217 € de virement à la section d'investissement
- Recettes (207 000 €) :
  - 56 735 € de subvention du Conseil Départemental
  - 106 238.50 € de produit de gestion (redevances, ...),
  - 44 026.50 € d'excédent de fonctionnement reporté de 2020.

#### SECTION INVESTISSEMENT

- Dépenses (20 528 €) :
  - 14 309 € d'achats de matériels (pompes, débitmètre, ...)
- Recettes (20 528 €) :
  - 17 217 € de virement de la section d'exploitation

\*

\*\*

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité :

- adopte le Budget Primitif 2021 concernant le Budget Annexe « Unité de traitement des matières de vidange » comprenant la poursuite de la constitution du plan pluriannuel de dotations aux provisions.

Fait et délibéré le 13 avril 2021

Le Président,

Michel WEILL

